750
JOHN T. SAYWELL
YORK UNIVERSITY

LEON XIII, HOMME D'ETAT

DISCOURS PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU

LE 11 JANVIER 1888

LORS DE LA CÉLÉBRATION DU JUBILÉ PONTIFICAL DE LÉON XIII, À L'UNIVERSITÉ LAVAL, À MONTRÉAL

Montréal
L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER
1888

RB150 509

LEON XIII, HOMME D'ETAT

DISCOURS PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU

Le 11 janvier 1888, lors de la célébration du Jubilé Pontifical de Léon XIII à l'Université Laval, à Montréal.

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

Suivre à la tribune des maîtres comme ceux qui m'ont précédé, est un acte d'audace, pour lequel je ne trouve d'excuse que dans mon dévouement pour l'institution dont je me fais gloire d'être l'un des disciples et qui a préparé cette imposante démonstration.

Je suis bien peu préparé pour traiter un sujet dont l'élévation peut donner le vertige à ceux que les horizons bornés de notre politique et les calculs étroits des intérêts humains absorbent constamment. " Léon XIII homme d'Etat !" mais c'est l'étude de la gravitation des forces séculaires des peuples et des gouvernements autour de cette force morale, immense, invisible, éternelle, qui s'appelle le droit et la conscience ; c'est l'histoire d'un

des moments les plus graves de la régénération de la société humaine, de la consolidation de la Cité de Dieu dans le monde ; c'est l'apothéose de l'idée catholique en face des doctrines modernes qui s'inclinent devant ce symbole auguste du véritable droit universel.

Aussi n'ai-je pas la prétention de vous offrir une étude sur ce grand caractère qui, depuis dix ans, s'impose au respect du monde entier ; encore moins le récit raisonné de ce règne glorieux et fructueux, qui prépare, s'il ne l'amène pas, la solution heureuse, des plus difficiles problèmes qui aient préoccupé la chrétienté. Non, je me contenterai de saluer et d'acclamer cette figure imposante et lumineuse qui attire en ce moment les regards de l'univers, devant laquelle les Souverains se découvrent, et qui reçoit aujourd'hui, avec leur tribut d'offrandes, l'expression la plus éclatante et la plus universelle de la vénération, de la soumission et de l'amour de tous les fidèles de la catholicité. Et, si l'hommage sincère que je lui rends ce soir s'adresse surtout à un des traits particuliers de cette grandiose individualité, c'est que ce trait particulier, celui d'homme d'Etat, restera dans l'histoire comme un des traits les plus caractéristiques de Léon XIII, comme une des gloires les plus vives qui s'attacheront à son nom, une des lignes les plus brillantes de sa couronne, et peut-être le monument le plus solide et le plus utile de son règne.

Au premier aspect, il semble que l'appellation d'homme d'Etat amoindrit, rapetisse la personnalité du Pontife. " Homme d'Etat ! " Ce vêtement a couvert tant de médiocrités, tant de rêves malfaisants, tant d'ambitions malsaines, tant de démolitions brutales, tant de créations monstrueuses ! On s'est montré si facile dans le culte des grandeurs politiques et on décrète " *homme d'Etat* " tant d'êtres nuisibles aux intérêts de la société, que l'on aurait droit d'hésiter avant de parer de ce titre celui qu'on veut louer et présenter à l'admiration des autres.

Ce serait pourtant une erreur. Le nom " d'homme d'Etat" est un des plus beaux qu'on puisse décerner à un homme, quand ce titre est mérité. Qu'est-ce donc qu'un homme d'Etat ?

Pour en donner une définition exacte, il faut bien se pénétrer et se rendre compte du rôle des sociétés dans le monde. En faisant multiplier sur la terre l'homme intelligent, perfectible et

libre, le Créateur a jeté, dans le monde, le germe des sociétés humaines. Ces sociétés sont perfectibles comme l'homme lui-même, et le plus ou moins de puissance, de civilisation, de perfection de ces sociétés dépend en grande mesure des hommes qui les dirigent.

Or ces hommes, suivant le degré d'intelligence, de volonté, de droiture qu'ils possèdent, et, suivant aussi le degré de force mise à leur disposition, font avancer, grandir et se perfectionner les sociétés qu'ils dirigent. C'est ainsi que les nations se font un rang entre elles, rang qu'elles acquièrent surtout par le génie des hommes d'Etat qu'elles produisent. Un grand homme de guerre peut fonder un royaume par une conquête, un grand financier peut augmenter les richesses d'une nation, de grands génies artistiques peuvent lui donner le lustre des beaux-arts ; mais tout cela n'est que relatif et devient éphémère avec le temps ; seul, l'homme d'Etat consolide les empires, en imprimant aux sociétés la direction saine qu'elles doivent suivre pour rester dans l'harmonie des forces qu'elles développent elles-mêmes dans leur croissance ou qu'elles rencontrent dans leur course. Les bouleversements graduels des empires, comme leurs oscillations et leurs mouvements, tantôt progressifs, tantôt rétrogrades, proviennent toujours des périodes d'affaissement ou de régénérescence dans l'action des hommes d'Etat qui les ont gouvernés.

Mais pour être homme d'Etat, il ne suffit pas de connaître ces lois primordiales qui doivent régler la marche des sociétés, il faut encore une haute intelligence pour les bien saisir et les expliquer, il faut une forte volonté pour les imposer, il faut une grande droiture pour les apprécier et les appliquer, et il faut, avec tout cela, une position éminente qui mette à la disposition de cet homme ces forces vives, nécessaires pour imprimer à la société le mouvement qu'il veut lui donner dans la direction qu'il a choisie.

Le véritable homme d'Etat est donc celui qui, ayant, dans une société, une force puissante à sa disposition, emploie cette force avec intelligence, avec droiture et avec vigueur, pour conduire cette société dans une voie compatible avec la perfectibilité et la destinée de ses membres.

Une tradition non interrompue de véritables hommes d'Etat

assurerait la perfection et la suprématie universelle de la nation qui les possèderait.

Par exception et temporairement, la force peut dominer le droit, la conquête brutale peut s'imposer avec éclat. Tout cela prend un terme ; les niveaux se rétablissent avec le cours des âges, et le désastre attend fatalement la société, au bout de la voie fausse, où des hommes de mauvais gouvernement l'ont engagée.

Quelle profondeur de regard, quel calme de la pensée, quelle solidité du jugement, quelle force de la volonté, quelle droiture de l'âme ne faut-il pas pour constituer un véritable homme d'Etat !

Voilà les qualités précieuses que Léon XIII a manifestées à un si haut degré, depuis son avènement au trône pontifical.

Oui, c'est un grand politique, un des plus grands politiques de ce siècle, un des plus grands politiques qu'ait produits la Papauté.

Tout le monde rend hommage à ces grandes qualités. Personne n'en conteste l'existence, mais quelques-uns en ont paru surpris, oubliant que le Pontife-Roi, par la raison qu'il est pontife et roi, n'est pas seulement le dépositaire infaillible de la parole de Dieu, mais qu'il est aussi un pasteur de peuples, et que l'Eglise n'est pas seulement la gardienne immuable du dogme, mais qu'elle est un gouvernement, le plus élevé, le plus difficile de tous, le gouvernement des âmes, et que, comme elle s'adresse aux peuples et aux rois, rien de ce qui concerne l'art de persuader et de convaincre, de triompher des obstacles du temps présent et de préparer un avenir meilleur, ne saurait lui être étranger.

Elle est la vérité et la force, mais elle est aussi l''intelligence et la sagesse ; l'intelligence éclairée par la charité chrétienne, la sagesse qui sait profiter des circonstances et qui ne perd jamais de vue le but que la Providence lui a assigné.

Oui, l'Eglise est un gouvernement, le plus grand de tous, puisqu'il s'adresse à l'ensemble de l'humanité.

Cette admirable unité du monde catholique sous le Pontife romain avait été préparée par une autre unité, nécessaire à son avènement.

Dans ce long enchaînement de causes particulières qui font et défont les empires, il fallait qu'à une heure donnée, l'heure de la Providence, le monde fût uni pour recevoir la parole, le Verbe de Dieu, qui devait substituer la force morale à la force matérielle. Alors, l'unité de l'empire romain s'est faite. Selon la grande parole de Bossuet " tout l'univers vient en paix et Jésus-Christ vient au monde ;" et à partir de ce jour providentiel les destinées de Rome sont fixées. Les Césars mourront, mais l'unité romaine survivra sous une forme plus auguste, car la papauté est appelée à recueillir, à transformer leur héritage et à gouverner le monde moral. Dès le troisième siècle, les peuples fondus dans l'unité romaine avaient trouvé un mot pour exprimer leur solidarité morale et intellectuelle : *Romania*, la Romanie, c'est-à-dire le monde civilisé. La Romanie est encore debout. Elle s'est étendue ; c'est le monde chrétien. Elle porte encore son nom : L'Eglise catholique, apostolique et *romaine !* Et c'est ce grand gouvernement, le gouvernement de l'Eglise que la Providence a départi aux successeurs de saint Pierre. C'est pour en assurer la perpétuité qu'il a suscité non seulement une suite de grands saints, mais une suite d'hommes de génie, d'hommes d'Etat, de diplomates incomparables dont Léon XIII est l'héritier et le continuateur.

Léon XIII n'est pas seulement un grand politique, c'est un grand Pape politique, qui sait que l'Eglise a une politique différente de celle des gouvernements purement humains, parce qu'elle a sa mission à elle et parce que la perpétuité lui est assurée.

Appelée à vivre dans le temps, au milieu des passions humaines, à travers les révolutions des empires, l'Eglise se gouverne comme une puissance qui sait qu'elle est appelée à survivre aux temps qu'elle traverse et qui peut dire : "*Patiens quia æternus.*"

De là, à certaines époques, une contradiction apparente dans la double œuvre du Pontife romain.

Comme magister suprême, il est le dépositaire d'une foi qui ne change point, d'un dogme qui n'admet ni transactions, ni compromis, parce qu'il est la vérité, et parce qu'il n'y a ni transaction, ni compromis avec la vérité ; elle est toute entière ou elle n'est pas.

Comme souverain, le Pape accomplit l'œuvre du jour, qui dif-

fère de l'œuvre de la veille. Il apaise les passions et les faiblesses humaines, et il compte avec elles, quand il le faut, pour les faire servir au triomphe final de la vérité et à la grandeur de l'Eglise. Il voit autour de lui des gouvernements dont le plus long et le plus solide épuisera à peine quelques siècles. L'Eglise est en rapport avec eux et s'efforce de vivre en paix avec tous ceux qui respectent son droit. Elle s'intéresse à eux et elle les aide, parce que rien de ce qui intéresse la civilisation ne lui est étranger. Mais elle ne s'inféode à aucune cause politique particulière, parce que la politique est changeante et que l'Eglise est immuable.

L'Eglise est la plus grande force conservatrice de ce monde, et tout naturellement elle est sympathique à la stabilité des empires qui est un des éléments de la paix sociale. Elle aime tout ce qui aspire à l'ordre et à la durée. Mais elle refuse de s'associer à ces politiques à la vue courte qui aiment à se figurer que telle ou telle forme politique est seule compatible avec l'Eglise, et à ces esprits absolus qui confondent la politique avec le dogme. Elle a vu passer beaucoup de ces formes politiques qu'on eût été tenté de croire nécessaires, et elle a poursuivi son cours :

Impavidam feriunt ruinæ.

Voyez plutôt. Lorsque Constantin eut réconcilié l'Empire romain avec l'Eglise, quelle merveilleuse association de ces deux immenses pouvoirs ! Au temps de Théodose, on put croire que la Cité chrétienne avait trouvé sa forme définitive, et reconnaître selon le mot du poète :

" Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur ! "

Et quand les barbares envahirent le vieux monde, les politiques furent frappés de consternation. Il semblait que ce fût la fin de la civilisation et que la Chrétienté fût condamnée à s'ensevelir sous les ruines du monde romain. Erreur profonde !

Ces barbares, en se convertissant à la voix de l'Eglise, allaient apporter au monde usé une nouvelle sève, à la civilisation chrétienne une forme nouvelle, plus appropriée à la primauté et à l'indépendance du Pontife romain.

Le Moyen-âge surgit, et avec lui cette république féodale qu'on a appelée la République chrétienne. Le Pape est devenu l'arbitre

des peuples et des rois, la clef de voûte de l'édifice nouveau. Jamais plus imposant spectacle n'a été donné dans l'histoire que celui de ce Pape, dépourvu de toute force matérielle, dont la grandeur sait arrêter Attila et dont l'autorité va seule subsister, pendant le Moyen-âge, sur le monde chrétien.

Cependant cette nouvelle phase finit à son tour. L'Europe s'assied ; les peuples se reconnaissent ; de grandes nationalités se forment, et ces nationalités tendent à s'exprimer dans de grandes monarchies centralisées. Le règne de Louis XIV est la plus magnifique période de cet état nouveau qu'on a appelé " l'équilibre européen," et l'Eglise, qui aurait pu en concevoir quelque ombrage, trouve, sous la monarchie chrétienne, un régime ami qui n'arrête point le cours de ses destinées. La puissance politique des papes n'est plus celle du Moyen-âge ; leur autorité dogmatique est de plus en plus incontestée dans le monde catholique, et ce régime politique s'est si bien identifié avec les intérêts chrétiens, qu'en dépit des errements du XVIIIe siècle, plus d'un esprit bien pensant croit encore que ce régime était le droit divin appliqué à la politique chrétienne.

Mais la Papauté ne s'est inféodée à aucun régime, pas même au régime, pourtant si conservateur, de la monarchie.

Une autre époque est née à travers beaucoup de bouleversements et de ruines. Notre siècle, fiévreux et troublé, a vu naître une force nouvelle qui n'a pas dit son dernier mot : la *Démocratie.* Il a vu se développer un monde nouveau, égal bientôt en importance à l'ancien monde : le *Monde américain.* L'Eglise se recueille et elle regarde ; et je m'imagine que plus d'une fois la pensée du Souverain Pontife s'est tournée vers cette Amérique où l'Eglise voit s'accroître chaque jour le nombre de ses enfants, et qui pèsera peut-être au XXe siècle d'un grand poids dans les destinées de la Catholicité. Le concile de Baltimore, encouragé et béni par la sollicitude éclairée de Léon XIII, n'est-il pas la preuve de ce que j'avance ? et n'est-ce pas à la même sollicitude que l'Eglise des Etats-Unis et l'Eglise du Canada doivent le suprême honneur d'être représentées l'une et l'autre dans le Sacré-Collège ? Bien hardi qui dirait ce que sera dans un demi-siècle l'avenir de la société européenne ; mais on peut affirmer sans crainte que l'avenir du monde et ses transformations ne sont

pas incompatibles avec l'immutabilité de l'Eglise et qu'elle les verra passer, s'en servant, comme elle s'est servi de toutes les autres sociétés humaines, pour l'accomplissement de sa mission divine.

C'est pourquoi la politique de l'Eglise diffère de celle des gouvernements humains. Le monde change et elle subsiste. Inflexible sur la vérité, l'Eglise s'accommode avec une merveilleuse facilité aux temps et aux hommes. Quelques années d'épreuve ne sont rien pour elle. Elle en a vu bien d'autres, et sa politique peut attendre, parce qu'elle fait entrer l'éternité dans ses calculs.

Ces considérations qui ont frappé tous les esprits éclairés qui observent impartialement la marche de la vérité à travers les siècles, se retrouvent, exprimées avec une clarté et une éloquence admirables, dans cette incomparable encyclique "*Immortale Dei*," cette page sublime de haute politique qui suffirait à elle seule à la gloire impérissable du grand Pontife, comme homme d'Etat.

Quelques esprits chagrins sont allés jusqu'à accuser Léon XIII de libéralisme, parce qu'il a appris au monde non seulement à respecter et à obéir, mais encore à aimer la doctrine immuable de l'Eglise. Cependant il n'y avait là que l'application admirable d'une des plus grandes lois de la nature. Dans la création de l'univers, le grand Architecte n'a-t-il pas mis, comme ressort suprême, cette loi mystérieuse de l'attraction, loi d'amour et d'harmonie qui soutient les mondes dans leur course à travers l'immensité. Le Père des fidèles a voulu que les hommes ne voient pas dans l'Eglise qu'un vengeur inexorable de toutes les erreurs, un maître rigoureux et sévère dans son enseignement; il a voulu attirer vers l'Eglise les faibles et les petits, réconcilier ceux que l'erreur avait rendus irritables et défiants; il a voulu donner à la vérité les attraits qui invitent, et sans renoncer aux principes immuables de son enseignement, il a voulu l'accommoder aux circonstances et aux évènements.

Dans le voyage à travers la vie, l'âme humaine a besoin de s'alimenter, de se nourrir, de s'abreuver, de s'équiper enfin, pour exécuter la tâche dont elle est chargée, celle de conduire l'homme dans tous les actes de son existence. Or, sur la route que l'humanité parcourt depuis le commencement des âges, la liberté

donnée à la pensée humaine lui a fait rencontrer toujours et partout, sur chaque côté du chemin, deux grandes hôtelleries lui offrant la nourriture dont elle a besoin pour réparer ses forces, la boussole dont elle doit se servir pour diriger sa course. D'un côté l'erreur, de l'autre la vérité. L'une majestueuse, solide, correcte dans sa construction, inépuisable dans son approvisionnement, irréprochable dans le service, mais sévère dans sa tenue et sobre dans son alimentation. L'autre, mal assise sur ses fondations, mais coquettement plantée dans sa construction inégale, attrayante quand même dans le désordre de son installation ; du reste, tapageuse, riante, facile, invitant les passants par une réclame aussi vive que mensongère.

Et l'humanité qui passe, se partage entre ces deux hôtelleries, dirigeant ensuite sa course, régulière ou vagabonde, calme ou désordonnée, avec ou sans chûte, selon qu'elle s'est arrêtée à l'une ou l'autre des deux enseignes.

Quelle plus belle étude pour les législateurs, pour les souverains, que celle qui leur apprendrait les éléments à choisir, le plan à tracer, la méthode à suivre, pour utiliser les forces de la liberté de la pensée, sans froisser ses susceptibilités, sans provoquer ses révoltes !

La liberté, donnée à la pensée humaine, est un fragment de la puissance divine mis entre les mains de l'homme, sous la garde de sa raison. C'est un bien inestimable ; mais aussi quelle terrible responsabilité ce don divin n'a-t-il pas imposé à la conscience de l'homme !

La pensée humaine, dans sa liberté, est comme ces fleuves puissants auxquels le Créateur a dit de couler et de se répandre, sans leur dire où s'arrêter. A ces fleuves rapides, quand leurs eaux débordent, vous aurez beau opposer les plus hautes, les plus fortes digues, vous n'empêcherez jamais le désastre imminent de leurs débordements, à moins de tarir leur source ou de diriger autrement leur cours. On a pu endiguer la mer, parce qu'elle a reçu, en tombant dans son immense réservoir, un ordre suprême qui lui fixe certaines limites et lui défend d'aller plus loin. Mais la pensée humaine n'a pas eu de bornes mises à son essor, et comme ces fleuves puissants dont je viens de parler, elle ne s'arrêtera qu'en se versant tout entière dans l'immensité de la pensée divine et de l'éternelle vérité.

Ce sera l'éternelle gloire de Léon XIII d'avoir réussi à démontrer que le gouvernement de l'Eglise est essentiellement celui que la raison, que la liberté humaine choisiraient de préférence dans leurs aspirations, si d'un côté on ne les trompait par d'indignes artifices, par d'odieux mensonges, et si de l'autre on n'entourait l'Eglise d'un cercle effrayant de rigueurs, barrières rebutantes qui éloignent tant d'âmes qui ne demanderaient qu'à être admises.

On ne changera pas l'humanité qui survivra, avec ses qualités et ses défauts, à tous les pouvoirs qui règneront sur elle. Ceux qui l'ont le mieux dominée, sont ceux qui ont conquis son cœur et sa raison.

Le Christ lui-même n'a-t-il pas indiqué d'une manière sublime la manière d'attirer les âmes, de conduire l'humanité ?

Pour imposer sa doctrine, pour établir son règne, il n'a pas eu d'autre arme que l'exemple et la persuasion. Il a demandé pour son Père que son nom soit sanctifié, et pour son roi que son droit soit respecté. Il a parlé à l'esprit et au cœur de l'homme, et toute sa vie s'est résumée dans deux grands actes de prédication, s'adressant l'un à l'esprit, l'autre au cœur : le Sermon de la Montagne et le sermon du Golgotha. Il n'a pas flagellé les hommes pour les amener à sa Croix, il s'y est suspendu lui-même et y est mort, avec une prière de pardon pour le monde qui le reniait, pour le monde qu'il venait sauver et ennoblir. Il ne paraît avoir cédé qu'une fois à un mouvement de juste colère, c'est quand il s'arma du fouet pour châtier ceux qui se servaient de la religion pour en faire un trafic, ceux qui battaient monnaie dans le parvis du temple.

Léon XIII s'est inspiré de cette grande idée évangélique : la conquête des intelligences par la persuasion, la domination des âmes par l'exemple et la prédication.

Il a voulu se faire l'incarnation de l'Eglise qu'il dirige. " Catholique," c'est à dire " pour tous," voilà l'universalité qu'il a entrepris de lui donner comme cachet, dans le monde des gouvernements, comme le Christ le lui avait donnée dans la société des peuples.

Cette grande idée de modération dans la force, de suavité dans l'application de la doctrine, domine tous les actes de ce

pontificat, commencé d'hier et déjà si rempli. C'est là ce qui explique, en le justifiant, cet esprit de conciliation manifesté partout dans les relations du Saint-Siège avec les pouvoirs humains.

Pie IX, aigri par l'ingratitude du peuple italien dont il avait rêvé l'unité longtemps avant Garibaldi et Victor-Emmanuel, effrayé de l'envahissement des idées funestes de la philosophie moderne, dégoûté de l'indifférence des Souverains qui avaient laissé dépouiller la Papauté d'un prestige et d'une autorité qui pouvait, plus que toute autre force, protéger leurs couronnes, Pie IX s'était posé devant la société comme le gardien armé de la vérité éternelle, et pendant trente ans il n'avait cessé de prêcher " la vraie, la seule doctrine," sans faiblesse, sans peur, sans ménagements. Les rois, pas plus que les philosophes, n'avaient trouvé grâce devant lui. Ce pontificat de trente-deux années, le plus long de l'Eglise, en fut aussi le plus éclatant, le plus heureux pour la consolidation et l'unification des idées catholiques.

Mais la situation de l'Eglise était des plus graves au point de vue de son influence sur les gouvernements, quand le prédécesseur de Léon XIII mourut.

Oui, l'état du monde catholique était sombre et troublant. Pie IX avait eu à lutter tout ensemble pour l'intégrité de la foi et pour la conservation du domaine temporel de l'Eglise. Il avait vu les gouvernements européens, indifférents ou sceptiques, s'éloigner d'elle, et la spoliation s'accomplir au milieu de l'abandon universel, si on en excepte la protestation héroïque du petit corps d'armée que les catholiques du monde entier avaient jeté autour de sa personne, pour marquer de leur sang les bornes du domaine de l'Eglise du Christ que le vandalisme révolutionnaire envahissait sous l'anathème du successeur de St. Pierre.

Captif volontaire au Vatican, il aurait pu dire comme son illustre prédécesseur Grégoire VII : " *Je meurs captif, parce que j'ai haï la fraude et détesté l'iniquité.*" Et puis, cédant à cette profonde douleur que lui causait l'éloignement des gouvernements, il avait bien le droit de répéter :

" *Nolite confidere principibus terræ.*"

Voici quelle était la situation en 1878 : Refroidissement avec

l'Autriche ; menace de rupture avec la Belgique ; relations rompues avec la Russie. En Suisse, le catholicisme proscrit, les évêques exilés ; en Allemagne, le *Kulturkampf ;* en France, le triomphe de l'Article 7. De tous côtés, difficultés dans l'œuvre des catholiques ; les partis politiques, confondant trop souvent l'intérêt de l'Eglise avec l'intérêt des partis, organisés pour la défense et l'attaque, peu disposés à la conciliation ; divisions, non sur le dogme, mais sur la politique à suivre vis-à-vis la société moderne.

Quelle sera la conduite du Saint-Siège au milieu de ces ruines amoncelées, de ces dislocations qui menacent ?

Au dehors, on disait partout : " L'Eglise est incompatible avec la société moderne."

Léon XIII répond : " Non, l'Eglise n'est pas incompatible avec la vraie civilisation ; non, le Pontife romain ne l'a pas condamnée." Et il ajoute :

" Si ceux qui se servent du *Syllabus* pour le dresser comme un " épouvantail en face du monde, avaient réfléchi qu'il ne suffit " pas d'être habile, mais qu'il convient surtout d'être honnête, ils " ne se seraient pas contentés d'offrir à la haine du monde une " proposition détachée d'un long discours, mais ils auraient " cherché à en fixer le sens d'après l'ensemble des documents où " on l'a prise et qui étaient indiqués avec soin. En procédant " ainsi, ils se seraient aisément convaincus que ce n'est pas la civi- " lisation véritable, issue comme une fleur et un fruit de la racine " du Christianisme, qui a été condamnée par le Saint Père, mais " bien cette chose bâtarde qui n'a conservé de la civilisation que " le nom, et qui est l'ennemie implacable de la civilisation légi- " time. "

On avait dit : " L'Etat moderne a abandonné l'Eglise ; il s'en est désintéressé et peut vivre sans elle ! "

Léon XIII répond : " Vous qui avez abandonné l'Eglise, ce n'est pas elle qui a besoin de vous ; c'est vous qui avez besoin d'elle, et l'Eglise ne vous abandonnera pas." Cette sublime et fière déclaration se traduit en un appel d'une douceur éloquente dans l'encyclique *Inscrutabili* du 21 avril 1878 :

" Nous élevons en même temps Notre voix vers les princes et " les augustes guides des peuples, et Nous les conjurons de nou-

" veau, au nom du Très-Haut, de ne pas dédaigner, en un temps
" si malheureux, l'aide offerte par l'Eglise ; de s'approcher amicale-
" ment et avec un zèle pareil au Nôtre de cette source de pres-
" tige et de salut, et de se rapprocher d'elle avec les sentiments
" de la charité et de l'obéissance."

En même temps qu'il travaille à étendre l'œuvre de l'Eglise dans les contrées les plus lointaines, et ne néglige rien, dans son inépuisable sollicitude, pour donner à ces peuples le bénéfice de son travail civilisateur, il veut, au dedans du monde catholique, la fin des luttes intestines. Il prêche l'unité dans la charité, à l'égal de l'unité dans la foi. Il donne des preuves de ses sentiments personnels, en accordant des nominations de cardinaux dans la minorité du conclave. Il encourage l'œuvre de propagande des écrivains de la presse catholique, mais il les met en garde contre les écarts d'un zèle trop violent. Il prêche à l'épiscopat le respect des pouvoirs établis et la tolérance dans les disputes politiques des fidèles de leurs diocèses.

En somme, il veut, à l'intérieur, l'apaisement, la pacification dans l'unité ; à l'extérieur, la pacification, non par l'abandon et le renoncement, mais par la conviction inspirée aux hommes d'Etat qu'on ne se passe pas de l'Eglise pour gouverner les hommes. Voyons quel a été son succès.

En Russie, la persécution s'est calmée, et le Czar Alexandre III, qui fait appel au sentiment religieux, a compris que les intérêts religieux sont solidaires, et que la religion catholique a son rôle à jouer, auprès de ses sujets catholiques, pour l'apaisement des esprits et l'amélioration des mœurs sociales.

En Belgique, les relations diplomatiques ont été rétablies ; la loi des écoles a été amendée. La conduite des affaires politiques est aujourd'hui entre des mains catholiques, et le peuple leur conserve la confiance et la majorité.

En Suisse, le gouvernement a été amené à reconnaître qu'il ne pouvait plus longtemps priver les catholiques du ministère de leur religion. La paix est faite, et la victoire morale est restée à l'Eglise.

En France, l'œuvre est peut-être plus difficile que partout ailleurs, et si elle est encore incomplète, qui niera que c'est grâce à Léon XIII et à la sagesse de sa diplomatie si on a réussi à con-

server les relations diplomatiques avec le Vatican, le budget des cultes et le Concordat ; si on a évité la séparation de l'Eglise et de l'Etat et sauvé l'avenir.

En Espagne, la paix s'est faite dans le clergé et avec la Cour. Le Saint-Père a été sévère contre l'intransigeance ; il a dû réprimer des excès de polémique dans la presse catholique. Il a rendu, lors de l'affaire des Carolines, au peuple et au gouvernement espagnols un de ces bienfaits qui ne s'oublient jamais.

En Autriche, les rapports qui unissaient le Saint-Siège et la Cour de Vienne se sont resserrés, et, comme gage de sincérité et de soumission, on a rétabli les évêchés de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le Mexique, tourmenté dans sa politique intérieure, a cependant trouvé moyen, grâce aux efforts du Saint-Siège, de se réconcilier, et de rendre la paix aux consciences catholiques.

Le Brésil a suivi la même voie, et le bon exemple venant de partout, les Etats de l'Amérique du Sud se sont joints au concert d'harmonie entre l'Eglise et les sociétés civiles.

En Angleterre, le catholicisme n'a jamais vu, depuis la réforme, de jours plus brillants. Sur cette terre classique de la liberté, on a vu le Cardinal Archevêque de Westminster recevoir de l'héritier présomptif de la couronne des témoignages non-équivoques de l'estime qu'on avait pour les princes de l'Eglise catholique, et dans l'accueil donné aux actes et aux écrits de cet émiment cardinal et du cardinal Newman, l'attitude de l'opinion publique a donné la mesure du respect dont l'Eglise de Rome était l'objet, même dans les régions les plus élevées de l'Eglise Anglicane. L'avenir nous réserve le secret de savoir si le Pape actuel ne trouvera pas une solution au plus difficile problème politique que les hommes d'Etat anglais aient en ce moment à envisager.

En Orient, le schisme arménien a pris fin. L'influence de la Papauté s'affirme sur le monde slave. Ses relations avec l'Eglise grecque sont empreintes d'une courtoisie sans précédent. Sans vouloir percer les secrets de l'avenir, on peut dire que jamais, à aucune époque, l'œuvre de pacification que le Concile de Florence n'a pu accomplir, et qui doit mettre fin au schisme d'Orient, n'a paru en meilleure voie de s'accomplir que sous le pontificat de Léon XIII.

Dans l'Extrême Orient, au Japon, en Chine, au Tonkin, l'œuvre des missionnaires se développe. Des cours barbares rendent hommage à la civilisation chrétienne et à la suprématie sociale de la Papauté. Mgr. Ozouf est en train de faire un Japon catholique. L'empereur de Chine est entré en relations directes avec le Souverain Pontife, et si Léon XIII a consenti à conserver néanmoins le protectorat français, l'Eglise est et reste prête à toute éventualité.

En Allemagne, voilà où se trouve le grand triomphe de la politique de Léon XIII. Le ministre qui n'a cédé devant personne, a dû reconnaître qu'il s'était trompé en voulant gouverner contre les intérêts catholiques. L'*Homme de fer* qui avait dit : " *Nous n'irons pas à Canossa,*" s'est incliné devant Léon XIII et a mis fin au Kulturkampf. Ce jour-là, le programme du Pape a reçu des événements une éclatante confirmation. Il a dit au gouvernement le plus formidable de l'Europe : " Vous qui avez " abandonné l'Eglise, ce n'est pas elle qui a besoin de vous, c'est " vous qui avez besoin d'elle," et, sans se rendre à Canossa, Bismark n'en a pas moins pris le chemin qui y menait.

En Italie.... hélas ! il y a une ombre au tableau, une note triste dans ce beau concert du monde catholique.

Ce Pape, diplomate quand il s'agit de questions que la politique peut régler, est le plus intransigeant de tous les Papes, quand il s'agit des droits de l'Eglise. Tant que la maison de Savoie sera au Quirinal, il n'y a pas de réconciliation possible. Le Pape en souffre doublement dans son cœur de Pontife et dans son cœur d'Italien. Mais qui sait ce que, là aussi, nous réserve l'avenir. Autant Léon XIII a mis de vigueur et de hauteur dans tout ce qui touche à la question des rapports entre le Vatican et le gouvernement italien, autant il s'est montré conciliant, quand la foi italienne et l'honneur de la nation se sont trouvés en jeu.

Avec une mansuétude qui sied toujours si bien à la majesté, avec une intelligence qui ne déparerait pas la réputation des plus grandes gloires de la diplomatie européenne, avec une intensité de patriotisme que tous ont admirée et que les Italiens ont profondément ressentie, le Pontife romain a saisi toutes les occasions qui se sont présentées pour affirmer la plus éminente des vertus de l'Eglise, l'amour des peuples et le désir de rehausser leur gloire en élevant les âmes.

A la veille de la campagne du Soudan et de l'Abyssinie, on distribuait de nouveaux drapeaux à l'armée italienne. La foi s'avive à la veille des campagnes où les moins croyants sont forcés de songer au Dieu des batailles. Le gouvernement italien n'ignorait pas que les plus violents champions de l'unité italienne ont un profond respect pour cette foi religieuse qui s'est incarnée comme un symbole dans les races latines. On dut recourir au pouvoir religieux, beaucoup par calcul politique, un peu par un reste de respect pour ces traditions séculaires qu'un peuple n'oublie jamais. L'Eglise avait une belle occasion de se venger des persécutions du pouvoir civil. Un caractère moins haut placé que Léon XIII aurait opposé un refus, justifiable à tous les titres. Le Saint-Père n'hésita pas, et les armées italiennes eurent à suivre les bannières consacrées par la bénédiction pontificale.

Comment après cela se plaindre du refus de Léon XIII de recevoir les cadeaux du roi Humbert, à l'occasion du Jubilé sacerdotal ? Comment le prêtre pouvait-il accepter une offrande du Quirinal, quand la spoliation trône, encore impénitente, dans le palais même du Pontife ?

En attendant, les hommes d'Etat les plus éminents du régime nouveau en sont venus à reconnaître que l'Italie ne peut se passer du Pape, et qu'il ne lui est pas impossible de se passer de Rome. Canossa est peut-être moins loin qu'on ne veut le dire. Dans de telles conditions, d'autres auraient pu exciter les esprits et passionner la lutte. Léon XIII, fidèle à son principe inflexible, n'eût-il fait que ce qu'il a fait, a réservé l'avenir. Il a convaincu ses adversaires eux-mêmes que la résistance de l'Eglise, toute passive qu'elle soit, est invincible.

Voilà l'œuvre immense que ce grand homme d'Etat a pu accomplir en quelques années.

On est ébloui, quand on mesure les hauteurs de cette politique, quand on regarde par la pensée la distance parcourue depuis dix ans.

Un écrivain auquel, du reste, j'ai largement emprunté dans mon travail, établit le contraste entre l'avènement de Léon XIII et l'époque actuelle d'une manière si vive que je ne puis m'empêcher de le citer :

" Il y a aujourd'hui neuf ans, j'assistais dans la Chapelle

" Sixtine à l'exaltation de Léon XIII. On avait longtemps " balancé entre deux projets : un couronnement dans Saint-" Pierre, avec toute la solennité et l'apparat des anciens jours, " ou une modeste cérémonie dans l'étroite chapelle du Vatican. " Au dernier moment on s'était résigné à la seconde solution, " comme à la plus convenable au malheur des temps.

. . . . . .

" C'était une pompe sourde et morne. Quelques fidèles, " quelques curieux, des *reporters* anglais et américains qui dessi-" naient sur leurs calepins. Du haut de la voûte, d'autres specta-" teurs regardaient, sévères et presque irrités ceux-là — Michel-" Ange leur a donné toute la tristesse de sa pensée : les Sybilles, " les Prophètes semblaient jeter des prédictions mélancoliques " au cortège qui troublait leur repos ; ombres pâlies que chaque " jour décolore, leur témoignage avertissait ces ombres vivantes " que le temps n'épargne aucune grandeur. Les cloches ne son-" naient pas ; c'était mieux : si elles avaient parlé, on eût attendu " d'elles un bruit de glas. Beaucoup d'entre nous se demandaient " s'ils n'assistaient pas à une fin plutôt qu'à un couronnement ; " plus d'un fidèle était venu là en se disant : " Ne manquons pas " d'aller voir, c'est peut-être le dernier."

" Je reviens à Rome après ces neuf années ; et ce que j'aperçois " tout d'abord sur l'horizon de la ville éternelle, c'est la figure " démesurément grandie de ce vieux prêtre. Dans toutes les " paroles qui tombent des bouches les plus graves, il n'est question " que du Pape, de son pouvoir, de sa situation européenne. Il " suffit d'ouvrir un journal ou de traverser un salon politique " pour comprendre que le Vatican est à cette heure l'un des " principaux centres diplomatiques de l'Europe, celui auquel " viennent aboutir le plus d'affaires et des plus considérables.

" Un envoyé du Pape arrive de Berlin, du lieu où la destinée " a aujourd'hui ses grands ateliers ; il en arrive comblé d'hon-" neurs, fort de toutes les caresses que les forts lui ont prodiguées ; " tous les yeux sont fixés sur *cet ambassadeur d'un trône* " *anéanti.*"

Il y a quelque chose de surhumain dans cette grandeur, de mystérieux dans cette éclosion calme de puissance qui s'impose sans irriter, qui resplendit sans éblouir.

On croirait assister à une nouvelle rédemption de la société par l'Eglise.

Les signes des temps reparaissent comme autrefois pour annoncer les grandes choses que le Tout-Puissant prépare.

Il y a près de vingt siècles, au moment où la vieille société romaine s'inclinait vers l'abîme, sous le poids de ses vices, une étoile mystérieuse brillait soudain au firmament au-dessus du berceau de l'Enfant divin qui allait bientôt révéler au monde la doctrine destinée à le sauver.

Presque aussi corrompue que le monde au temps d'Auguste, plus agitée, plus tourmentée, la société moderne, anxieuse, cherchait elle aussi à l'horizon l'étoile du salut, lorsqu'elle a vu s'avancer vers elle le grand Pontife qui règne sous le nom de Léon XIII. Lui aussi s'avançait sous le feu d'une étoile mystérieuse. Une ancienne prophétie ne nous disait-elle pas qu'après Pie IX, de vénérable mémoire, le successeur de Pierre règnerait sous l'influence de ces paroles symboliques : *Lumen in cœlo !* Cette lumière au firmament ne nous apparaît-elle pas comme une promesse, comme une invitation à la société moderne de se tourner vers ce flambeau qui projette ses clartés, d'un côté sur les abîmes creusés sous nos pieds, et de l'autre sur la voie où nous trouverons le salut ?

De même que l'étoile des temps passés guidait les Mages vers le berceau de Bethléem, de même le *lumen in cœlo* ne convie-t-il point les puissants de ce monde, tous ceux qui ont charge de l'âme des peuples, à se tourner vers ce grand Pontife qui tient en ses mains le secret de la paix du monde, le remède aux maux qui l'accablent.

En effet, la société moderne marche à l'aventure vers des destins inconnus. Plus bouleversée dans les idées que ne l'était la cité antique ; que demande-t-elle ? que désire-t-elle ? Ecoutez les socialistes, les anarchistes, les nihilistes et toutes ces sectes de la révolution, et dites si, au milieu de leurs clameurs et de leurs revendications, il surgit une idée morale, une idée de pacification, une apparence de salut pour la société ? Partout c'est à la destruction qu'on aspire ; de toutes parts partent des menaces de bouleversement et de révolution. Tous ces réformateurs ont soif de sang et de vengeance. Ce sont les

philosophes du dernier siècle, les réformateurs du siècle actuel qui ont produit cette anarchie dans les idées. A quoi bon la religion, ont-ils dit, pour diriger le monde ? La philosophie, la raison pure, est le seul flambeau digne d'éclairer les générations nouvelles. Que l'Evangile aille rejoindre les peuples morts et ensevelis dans l'ignorance. Tous les politiques, tous les gouvernements qui se sont inspirés de cette philosophie perverse, tous les faux docteurs qui ont assis leurs systèmes sur cette base, les ont vus durer un peu moins longtemps qu'eux-mêmes, ne laissant pour tout souvenir qu'un peu plus de confusion et d'incertitude dans les idées.

C'est après cette impuissance de la philosophie que la religion a pu produire quelque chose de stable. C'est après les échecs des politiques que le monde voit paraître, sous l'égide de la papauté, un véritable homme d'Etat qui, avec une sûreté de coup d'œil incomparable, une clarté qui porte sur tous les détails, trace, en s'inspirant des lumières de l'Evangile, un plan admirable de régénération sociale. Quelle page sublime de science politique que la célèbre encyclique " *De Civitatum Constitutione Christianâ.*" Quelle leçon pour les peuples, quel avertissement pour les rois ! Un souffle inspiré se dégage de ces profonds enseignements. Jamais la parole humaine n'a eu des accents plus sonores, pour indiquer leur voie aux peuples et aux gouvernants !

Jetons un coup d'œil rapide sur ce traité de la politique qui devrait être le code constitutionnel de la société moderne. Le grand Pape, le grand homme d'Etat nous fait d'abord un tableau de ce que devraient être les états chrétiens. Il pose ce grand principe que tout gouvernement, quelqu'en soit la forme, est compatible avec l'existence de l'Eglise. Il impose par là silence à deux classes d'adversaires qui sont aux antipodes. Que de fois n'avions-nous pas entendu la tribune et la presse anti-catholiques, se déchaîner contre l'Eglise, parce qu'elle est l'ennemie des libertés modernes. " Ce que l'Eglise désire, disaient-elles, c'est de retourner à la féodalité du moyen-âge, c'est la théocratie, c'est le règne des prêtres." Malheureusement, il s'est trouvé dans le monde, surtout en France, une école qui a fortifié, sans le vouloir, nos ennemis dans cette croyance. Des catholiques pleins de zèle,

animés des meilleures intentions, prétendaient que la divine constitution de l'Eglise n'était pas conciliable avec le système de gouvernement de la multitude. Léon XIII déclare dans son encyclique *Immortale Dei* " que tous les chefs d'Etat doivent " avoir les yeux fixés sur Dieu, souverain modérateur du monde, " et, dans l'accomplissement de leur mandat, doivent prendre " exemple et recevoir leur loi de Lui."

" Le droit du commandement n'est d'ailleurs en lui-même " nécessairement lié à aucune forme politique. Il peut légiti- " mement revêtir celle-ci ou celle-là, pourvu qu'elle soit réelle- " ment capable de servir l'intérêt public et de procurer le bien " général. Mais, quelque soit la forme du Gouvernement, tous " les chefs d'Etat doivent avoir le regard fixé sur Dieu, souve- " rain modérateur du monde, et dans l'accomplissement de leur " mandat, prendre exemple sur Lui et recevoir de Lui leur loi."

Puis rappelant les idées exprimées sur cette question par ses prédecesseurs, et comme pour faire disparaître toute ambiguité et toute interprétation officieuse, il ajoute, avec cette clarté de langage qui lui est particulière : " Aucune de ces sentences, au- " cune de ces décisions, si on veut les interpréter sainement, ne " proscrit en soi telle ou telle des différentes formes de gouver- " nement, en tant qu'elles ne renferment aucune contradiction " avec la doctrine catholique et que toutes, si elles sont appli- " quées avec sagesse et avec justice, peuvent garantir la pros- " périté des Etats."

Il n'est pas moins lucide, lorsqu'il définit les limites de l'Eglise et celles de la société civile. Il ne veut ni asservir l'Eglise à l'Etat, ni l'inféoder à aucun parti, à aucune organisation politique. Ces deux sociétés sont souveraines, chacune dans la sphère d'action qui lui est propre. Ces deux pouvoirs ne doivent pas se combattre, mais s'entendre dans la réciprocité de leurs devoirs et de leurs droits respectifs. Il y a entre eux des accommodements et des lois d'harmonie que la parole autorisée du Pontife homme d'Etat précise admirablement.

Léon XIII a des vues admirables sur la question tant débattue de la tolérance en matière religieuse. Après avoir hautement revendiqué la prééminence de l'Eglise Catholique, il s'élève avec force contre l'Etat qui confondrait dans une indifférence voisine

de l'athéisme la religion catholique avec les autres. Et il ajoute : " Néanmoins, l'Eglise ne condamne pas les chefs de l'Etat qui, en " vue d'un bien à atteindre ou d'un mal à empêcher, tolèrent " dans la pratique que les divers cultes aient leur place dans " l'Etat." Je ne veux pas aller plus loin dans l'analyse de cet admirable document qu'on voudrait citer en entier.

Léon XIII s'est élevé au premier rang des hommes d'Etat et des diplomates. Il égale les mieux doués par son esprit fin et délié, et il les surpasse tous en autorité. Il est de la race de ces diplomates de l'Eglise qui ont tenu tête aux empereurs d'Allemagne ; il est de la lignée de ce Consalvi qui arrachait à Napoléon, vainqueur de l'Europe, les libertés concordataires qui assurent le libre exercice du catholicisme en France. Il est hors de pair comme homme d'Etat. Les chancelleries du vieux monde n'ont que des intérêts secondaires à surveiller, comparativement à ceux qui préoccupent le grand Pape. Ici, ce sont les catholiques d'Allemagne, persécutés depuis des années par les lois du *Kulturkampf*, qui, sous sa direction, vont à la conquête de leur liberté que le plus puissant ministre de l'Europe leur avait enlevée. Là, c'est la France—je devrais dire le Gouvernement de la République française—qui a fait de la persécution religieuse et de la pratique de l'athéisme un engin de popularité, qu'il faut ménager pour qu'il ne déchire point le Concordat et n'aggrave pas la position déjà si malheureuse du clergé. Sa sollicitude s'étend partout où il y a un groupe des trois cents millions de catholiques qui l'aiment et le révèrent. Aux Etats-Unis, nous l'avons vu intervenir entre les Chevaliers du Travail et leurs patrons, se faisant accepter comme arbitre dans une des questions les plus épineuses qui pût s'offrir à l'attention d'un homme d'Etat. Nous l'avons vu ouvrir des négociations avec les souverains de la Chine et du Japon, pour étendre le protectorat de l'Eglise sur les fidèles de ces lointaines contrées.

Et sa chancellerie n'a pas à ses ordres des centaines de mille bayonnettes pour l'appuyer ou le défendre. Son prestige est tout moral et n'en est que plus grand, parce qu'il s'inspire de considérations qui dominent de toute leur hauteur les intérêts des royaumes de la terre. Il est l'autorité morale la plus [illegible] la plus majestueuse, la plus écoutée de l'univers. Aucu[illegible]

rain, nul homme d'Etat, nul chef de religion n'aurait pu tenir le langage de l'encyclique sur la constitution chrétienne des Etats. Cependant tout ce qui est ami de l'ordre et de la raison, de l'Orient au Couchant, du Septentrion au Midi, s'est incliné devant sa parole et n'a trouvé rien à reprendre aux doctrines qu'elle expose.

Inclinons-nous à notre tour devant cette autorité qui tire sa force de Dieu même, de l'existence vingt fois séculaire de l'Eglise, et du caractère, des talents supérieurs, du génie dont le ciel a doué ce Pape immortel et ce grand homme d'Etat. Inclinons-nous devant sa parole et suivons les conseils de celui dont la sollicitude s'est étendue jusqu'aux fidèles du Canada, jusqu'à cette grande institution sous les auspices de laquelle nous sommes réunis ici ce soir, institution fondée et maintenue au prix de tant de sacrifices et qui ne se propose qu'une chose : l'avancement et la prospérité de la patrie canadienne par l'enseignement chrétien des lettres et des sciences.

Suivons aussi les conseils qu'il donne aux catholiques de l'univers entier : " Unissez-vous pour résister à vos nombreux ennemis." Les catholiques d'Allemagne l'ont écouté, et ils ont triomphé. Les catholiques de France, qui seraient si puissants s'ils étaient unis, sont restés divisés et sont débordés par leurs ennemis. On est porté à verser des larmes, quand on songe que, sans ces malheureuses divisions, la liberté de l'Eglise aurait été restaurée avec gloire, et qu'au lieu de ce bonheur nos frères subissent les brutalités d'un régime qui ne veut de la liberté de conscience que pour ceux qui n'ont aucune croyance.

Profitons de cette triste expérience. Ecoutons un homme qui s'y connaît aussi bien dans les affaires de ce monde que dans celles du ciel. Que les catholiques du Canada soient unis, les fidèles autour de leurs prêtres, et ceux-ci autour des évêques. Notre union parfaite serait l'offrande la plus précieuse que nous pourrions donner au Saint Père. N'oublions pas que cette union signifie " l'union de l'Eglise et de la civilisation," cet objectif élevé la politique du Grand Pontife, la note dominante de son e, le programme de sa vie, et le testament qu'il laissera successeurs.